L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN. 2 SEPTEMBRE

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Affaire de Bosnie.

Londres, 1er—Une dépêche de Pesth au *Times* dit que des nouvelles dignes de foi disent que les insurgés n'ont pas traversé la frontière autrichienne, et qu'ils se sont soumis au Pacha Khan Jalanshy. Le Bosnie peut être regardée comme pacifiée.

Londres, 1er—Une dépêche de Berlin au *Times* dit qu'après la récente nomination de Mohamed Pacha comme Grand-Vizir, il y a moins d'espoir que jamais dans la pacification de l'Herzégovine. Mohamed Pacha est regardé comme le champion du gouvernement absolu, auquel on fera une résistance désespérée. Sa nomination prouve donc que le sultan est déterminé à maintenir le système qui a produit l'état de choses actuel.

Londres, 1.—Le capt. Nary, de l'expédition polaire, dans une communication au bureau de l'Amirauté, dit que les approvisionnements appartenant au gouvernement américain paraissent dans un bon état de conservation.

Le Foreign Office nie que le ministre anglais à Pékin eut présenté un ultimatum au gouvernement chinois.

Londres, 1.—Une dépêche de Calcutta dit qu'une lettre de Lagren rapporte que le roi de Burnah a refusé de recevoir le colonel Duncan. Le colonel Brown reviendra bientôt de Shanghaï. On croit qu'il n'a pas fait beaucoup de progrès dans son enquête sur l'agression dans Yuman à cause des obstructions élevées par les Chinois.

Pèlerinage des catholiques allemands.

Londres, 1—Une dépêche de Berlin au *Daily News* dit que le comité de pèlerinage catholique n'a pas encore consenti à renoncer à la visite projetée de Lourdes. Le gouvernement français tâche de l'empêcher par le moyen du Pape.

SERVIE.

Belgrade, 1—Les jeunes serviens ont honoré le prince Milan d'une procession aux flambeaux pour la formation d'un cabinet favorable à leurs idées. Un membre du même parti a été élu président de l'assemblée.

On rapporte que les Turcs ont été retirés de la frontière servienne.

Retraite des insurgés.

Raguse, 1.—Les troupes turques ont délivré Trebigne et les insurgés se sont repliés vers les montagnes. Les communications entre cette place et Trebigne sont rétablies.

PRUSSE.

Berlin, 1.—Un ordre ministériel déclare que l'évêque de Paderborn est déchu de ses droits de citoyen, pour avoir quitté, sans congé, la ville où il était interné.

FRANCE.

Paris, 1—Le cardinal McCloskey est revenu ici et partira demain pour Rome.

DANEMARK.

Stockholm, 1 sept—Les banques de Suède refusent de certifier les billets de la Banque d'Angleterre à cause du grand nombre de faux billets qui circulent sur le continent.

ST. DOMINGUE.

Kingston, Jamaïque, 11 août.—Des avis d'Hayti disent que 17 partisans du général Carrol qui sont maintenant sous la protection du ministre des Etats-Unis Mr. Bassett, ont été condamnés à mort le 29 juillet.

On dit que le gouvernement veut forcer l'entrée du consulat américain pour enlever les réfugiés, condamnés comme meurtriers et assassins par les cours haytiennes.

Le directeur du *Peuple* a été averti par le gouvernement pour ses articles violents contre l'Espagne.

JAMAIQUE.

Kingston, Jamaïque, 11 août.—Un tremblement de terre violent s'est fait sentir dans l'île de St-Thomas le 3 mais le dommage a été insignifiant. Il y a eu tout au plus de la vaisselle brisée, des vitres cassées et des murailles lézardées. La population a éprouvé pendant un instant de vives alarmes.

WASHINGTON.

Observations Météorologiques.

Washington, 1er—Probabilités pour les Etats du Golfe. Hausse de baromètre et de température. Vents légers du sud-est au sud ouest. Ciel partiellement couvert, avec des rayons de pluie sur la côte. Le Mississippi continuera à baisser lentement.

Washington, 1.—Suivant l'opinion de l'avocat-général, dans l'affaire d'Elgee, l'adjudication doit être payée, moins une somme de $100,000 réservée pour le gouvernement à qui elle appartient.

Washington, 1.—Le Worcester part demain de la forteresse Monroe pour Aspinwall, afin de veiller aux intérêts américains dans l'Isthme. Le Canandaigua est arrivé de la Nouvelle-Orléans à Port-Royal.

Le bilan de la dette accuse une diminution d'un million et demi pendant le mois.

Une ligne de vapeurs entre St-Louis et le Brésil.

Washington, 1.—Le département des Postes a reçu information aujourd'hui que la compagnie des vapeurs de la Vallée du Mississippi et du Brésil propose d'établir une ligne de paquebots de St-Louis, Mo., au Brésil. Elle demande que la malle soit donnée à cette ligne. Le département accordera la demande, en allouant comme rémunération les taux de l'océan. On compte que le premier steamer partira le 1er octobre.

NEW YORK.

New York, 1.—Une action a été intentée hier devant la cour de district contre les cautions de Merrick, Price & Co, pour recouvrer $75,000 pour droits non payés. La maison importait beaucoup de soieries, de vins et de liqueurs, et donna des bons d'entrepôt en 1869 pour garantir le payement des droits. Ils ont discontinué les affaires et on ne peut les trouver.

New-York, 1.—La banque anglaise de l'Amérique du Nord a obtenu une injonction interdisant à Laidlaw Bros. de négocier certains bills de change qui leur viennent de la Banque de Californie.

Un [illegible] amateur qui se tue à la fin de sa tirade.

Dans une partie donnée par le représentant au Congrès Odell et où d'autres membres du Congrès et personnes notables étaient présents, un jeune Italien, nommé Vicanni, de la suite des ministres italiens, et d'une bonne famille de Rome, s'est suicidé dans des circonstances fort singulières.

Le Dr Doromus, un des hôtes, annonça que Mr Vicanni, qui possédait un talent dramatique très remarquable, déclamerait un morceau italien en imitation de Rachel. Le jeune homme alors prit position dans le centre du groupe et commença sa déclamation. Sa voix était claire et bien conduite, ses gestes hautement dramatiques, l'expression de ses traits, saisissante. Une fois il s'arrêta et se retournant vers le sénateur John A. King dit: "Vous entendez l'Italien" il reprend alors la tirade et la termine par cette exclamation en italien:

"Dieu qui juge tout, jugera ceci:" et prenant un pistolet dans la poche de son habit et le plaçant contre sa tempe, il tire, tombe et ne bouge plus. Les spectateurs sont émerveillés et les applaudissements éclatent, quand Doromus s'avance en criant: "Grand Dieu! il s'est tué." On crut d'abord que c'était une partie de la scène représentée, mais en soulevant le corps on fût bien vite convaincu de l'horrible réalité. Le Dr Ellis sonda la blessure et déclara que le cas était sans remède. Dr. Vicanni vécut encore une demi heure, mais ne parla plus. On ignore la cause de ce dénouement terrible.

Faillite.

New-York, 1er.—Freud Pitts, négociant de Browdway et la compagnie des steamers de Boston et Charleston, ont suspendu également.

New York, 1.—Des saisies additionnelles ont été faites contre les biens de la Banque de Californie en cette ville.

New-York, 1.—Arrivé: le steamer Aragon de Bristol.

New York, 1.—Arrivé à destination le Necker.

SAN FRANCISCO.

La rançon ou la mort.

San Francisco, 1. — Une dépêche dit qu'un riche marchand de Tucson et citoyen naturalisé d'Arizona, fut en Sonora pour collecter des bills. Il fut arrêté sur l'accusation de fournir des armes aux insurgés. Il n'y eut pas de procès mais il devait payer $20,000 ou être fusillé. Sa fosse avait été creusée quand un messager arriva avec la rançon. Les routes étaient bordées de gens fuyant la révolution imminente.

Bilan de la Banque de Californie.

San Francisco, 1.—Tous les lieux d'affaires sont fermés à cause des élections. Le *Chronicle* de ce matin publie un exposé d'après lequel la Banque de Californie aurait un actif réel de $14,000,000 et un actif nominal de $20,000,000 avec un passif de $15,000,000 et des espèces pour $850,000; qu'un fonds de garantie de 5 à 10 millions n'est pas engagé, et que la reprise est assurée.

De semblables assurances, répandues au loin, sont prématurées, si l'on s'en rapporte aux informations prises au quartier général.

San Francisco; 1.—La Banque des Marchands s'ouvrira demain matin. Le président dit qu'on s'est procuré assez d'espèces, par un moyen régulier d'affaires, pour mettre la banque à même de répondre à toutes les demandes. La confiance revient.

La situation financière.

San Francisco, 31.—On ne sait rien d'authentique sur la reprise de la Banque de Californie. Mille bruits ont couru sur cette reprise prochaine. On a rapporté que sept ou huit millions avaient été souscrits dans ce but et que toute l'affaire était arrangée. Mais tout cela est fort sujet à caution et les faits ne justifient pas cette confiance.

On raconte qu'à l'analyse de l'estomac de Roiston, on a trouvé des marques de poison. Mais le coroner dit ce soir qu'on n'a pas vu trace de poison et que rien ne peut servir de fondement à ces rapports entièrement gratuits.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 1.— Le bateau de canal J. S. Dinkey, avec 300 barils d'huile de charbon, a pris feu et l'explosion a blessé plusieurs personnes. Le danger pour la marine a été détourné par la promptitude de la police à tirer le Dinkey au milieu de la rivière et dans le courant.

BUFFALO.

Buffalo, 1.—Geo. W. Haywood, négociant, a suspendu.

BOSTON.

Boston, 1.—La valeur des marchandises importées à Boston pendant les huit premiers mois de cette année dépassent de deux millions la valeur des importations de l'année dernière durant la même période, la valeur totale étant de $34,000,000.

L'or reçu en douane pendant l'exercice de 1874 s'élève à $14,806,628.

POTTSVILLE.

Potteville 1—Une récompense de $1000 est offerte par Henton & Cie, pour l'arrestation des assassins de Serger. Les citoyens se sont mis à leur poursuite. Mr Wren, qui était avec Serger et qui avait été blessé grièvement, ne paraît pas devoir se remettre.

HARRISBURG.

Harrisburg, 1.—Le Dr. J. W. Bechtel et H. G. Walmer ont été trouvés coupables de pratique d'avortement et condamnés, le premier à deux ans et le second à 18 mois de pénitencier.

PROVIDENCE.

Providence, R. I., 1. — Le secrétaire Robeson et l'amiral Porter se rendront à Newport pour assister à une importante expérience de torpilles.

A Newport, aujourd'hui, Chas. Joseph Bonaparte s'est marié avec miss Ellen Channing Day, de Boston.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Vicksburg, 1.—Pas de bateaux descendant. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 1.—Arrivage: Cherokee de la N. Orléans. Temps clair et très chaud.

Louisville, 1—Arrivage: Chas Morgan de la N. Orléans. Temps clair et chaud.

MARCHES

Marchés étrangers.

Liverpool, 1, midi et demi,— Coton tendant à la baisse. Midd 7 1/8; Orléans 7 7/16 Vente approximative 12,000 balles.

Paris, 1, midi et demi—Rentes 66.10.

Marchés américains.

New York, 1, midi—Or, 114 3/8 à l'ouverture.

New-York, 1er Sept.—Coton plus facile, Mid. 14 5/8, Orléans 15. Vendu 1452 balles. A terme, ferme, vendu 24,700, aux cotes suivantes: Octobre 13 15/32. Novembre 13 13/32. Décembre 13 3/8. Janvier 13 1/8 à 13 17/32. Février 13 21/32 Mars 13 27/32 à 13 7/8. Avril 14 1/16. Mai 14 9/32. Juin 14 1/16 à 14 15/32. Juillet 14 5/8 à 14 21/32. Août 14 13/16 à 14 27/32.

New York, 1.—Actions animées, avec de meilleurs prix mais encore incertains.

Sous-trésorerie: or, $36,658,835. Circulation $61,023,255. Payé $130,000 pour intérêt et $393,000 pour bons.

Les Douanes ont rapporté $335,000.

New York, 1—Or, 114 1-8 à 1-4. Change, presque nul. Argent, de 2 à 3 pour cent, sur demande. Bons du gouvernement en baisse sur la cote d'hier.

BULLETIN FLUVIAL.

LE FLEUVE.—Il y eu une hausse de 6 pouces dans les dernières 24 heures.

Memphis, 1er.—Le fleuve a baissé de 18 pouces.

Evansville, 1er.—Baisse de la rivière.

Cairo, 1er.—Profondeur du fleuve 13 pieds 1 pouce—et baissant.

Pittsburg, 1er.—Rivière stationnaire—20 pouces.

Cincinnati, 1er.—Rivière 9 pieds 2 pouces—baissant.

St. Louis, 1er.—Le fleuve est stationnaire.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 1er Sept 1875.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances
28 Aout	$475,106 97	$52,865 20
30 Aout	593,293 02	134,579 16
1er Sept	507,970 64	84,954 79
Jusqu'ici cette semaine	$2,142,960 18	$377,623 13
Même temps la semaine d'ern.	2,215,867 21	298,809 37
Total de la semaine dern're	3,163,475 35	418,059 48
Total de la semaine précé.	3,418,340 30	528,674 63

Nous continuons de coter les billets de commerce, de premier ordre et les prêts garantis par des valeurs collatérales, à 8 à 9 pour cent d'escompte par an; les Nos. 1, à 10 à 12; les Nos. 2, à 15 à 18. Le papier hypothécaire de premier ordre est à 9 à 10 pour cent par an; celui de second ordre est entièrement nominal.

L'or a ouvert à 113 7-8 à 114 1-4 contre 113 3-8 à New York; il n'a trouvé que fort peu d'acheteurs et a fermé à 113 3-4 à 114 contre 114 à New York. Les transactions comprennent $12,000, dont $1000 à 113 1-2, $1000 à 113 5 8, $1000 à 113 3-4, $2000 et $2000 à 114, $4000 à 114 à 114 1-8, $1000 à 114 1-4.

On n'a pas annoncé de ventes d'argent; les demi-piastres américaines sont toujours cotées à 106 1/2 à 107 1/2; les piastres mexicaines à 94 1/2 à 95.

La baisse de l'or à New York a fait tomber le sterling de 4/10 et les francs de 1/4 pour cent. La seule opération (annoncée) de sterling est de 1000 livres de banques, au comptoir, à 4.56 1/2. Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs. A la clôture, les traites Sterling étaient cotés à 550 à 551 de connaissement et clear No 1 et nominales celles des banques; les francs, à 4.58 3/4 à 4 57 1/2 les traites de commerce et 4.53 3/4 celles des banques.

Le change à vue sur New York reste calme et n'a pas varié. Les transactions embrassent $10,000 en change de commerce et $10,000 de banquiers à 9-32 pour cent de prime; $2000, à trois jours de vue à 1-4.

Les banques continuent de tirer des chèques sur New York à 3-8 pour cent de prime, et le change de commerce à vue est encore coté à — à 5-16.

Aucune vente d'actions n'a été annoncée.

Les bons de la ville et les nouveaux consolidés de l'Etat sont calmes mais fermes.

Il ne s'est rien fait dans les mandats de la police métropolitaine; les cotes sont toujours de 65 à 70.

On n'a pas annoncé de ventes de mandats de l'Etat. Les mandats de 1874 ont encore été cotés à 50 à 55 les gros et 55 à 60 les petits; ceux de 1873 et des années antérieures, pouvant être convertis, à 35 à 36, et ceux qui ne peuvent pas être convertis, à — à 29.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 1er Septembre 1875.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 125 balles à des prix qui n'exigent aucune modification dans notre tableau des cours, seulement une réduction d'un huitième de sous dans les chiffres extrêmes du low midddling et du middling. Nous reproduisons notre tableau et donnons, en même temps, les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	
Low ordinary	— à —	
Ordinary	11 1/4 à 11 3/4	nom.
Strict ordinary	11 3/4 à 12 —	
Good ordinary	12 1/4 à 12 5/8	12 5/8
Strict good ord.	12 5/8 à 13—	
Low middling	13 1/4 à 13 5/8	13 3/4
Strict low mid.	13 5/8 à 14—	
Middling	14 1/4 à 14 5/8	14 5/8
Strict middling	14 5/8 à 14 7/8	
Good middling	15 à —	15—
Middling fair	— à —	nom.
Fair	— à —	

Le montant de balles de coton sur navires non encore expédiés ou destinées à être embarquées, était porté ce matin à 2,000 balles dont 1,500 pour Liverpool, 500 pour la Méditerranée, et 500 pour le nord des Etats-Unis, ce qui, déduisant ce qu'il y avait de stock en main, hier, donne le chiffre de 8,000 balles pour représenter la quantité de balles aux débarcadères et dans les presses, non-vendues ou attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1875 balles	9,976
Arrivé depuis le der. état	80
Total	10,056
Exporté aujourd'hui	1179
Stock en mains et en chargement	9,377

TABAC.—La seule vente rapportée de la journée, a été celle de 6 boucants à des prix qui n'ont pas transpiré. Le montant en vente est porté à 2.75 boucauts. A la clôture du marché, hier, les opinions ne s'accordaient pas sur les prix, par suite des faibles transactions qui ont eu lieu dernièrement.

Voici approximativement.

Frosted	Nominal.
Low à good planter	7 1/2 @10
Low Leaf	11 @12 1/2
Medium Leaf	13 1/2 @15
Good Leaf	16 1/2 @18
Fine Leaf	19 1/2 @22
Selections	— @ —

SUCRE—Il n'est rien arrivé ce matin. L'année commerciale a commencé par des transactions sur le stock qui se trouve en sous les hangars aux sucres; le marché est calme, mais ferme. Il y a d'assez bonnes demandes pour le détail de la ville. Les détenteurs vendent aux groceries par lots, à 8 1/4 à 8 3/4 le good common; 9 1/4 le fair; 9 3/4 le good fair; 9 1/2 à 9 3/4 le fully fair; 10 le prime; 10 1/4 le choice; 10 3/4 le jaune clarifié.

MELASSE—Stock sous les hangars 1784 barils et 10 demi-barils melasses de la Louisiane; et 92 barils sirop de New York. Il n'est arrivé ce matin que 2 barils, et il ne se fait rien dans cet article. La melasse comme est nominalement cotée à 45, fair 50, prime 58, et choice 60 à 65 cts le gallon.

FARINE.—L'année commerciale s'est ouverte sur un stock de 37,178 barils. Le marché est languissant, et les prix aujourd'hui, démontrent une réduction sur les cours d'hier, de 12 1/2 à 25 cents par baril. Ventes, 1805 barils, dont 40 superfine à $5 37 1/2, 125 double extra à $5 50, 170 low treble extra à $5 75, 50 good treble extra à $6 40, 50 choice treble extra à $7, 150 à 7 12 1/2, 190 à $7 25, 75 à $7 50, 75 à $7 62 1/2, 75 $7 87 1/2, 300 à 8, et 160 à des prix que nous ignorons.

GRAISSE.—Un seul lot à 14 1/2 pour la raffinée en tierçons; celle en kegs est cotée à 15 à 15 1/4.

WHISKEY — Rectifié de la Louisiane, $1,23 le gallon; rectifié de l'Ouest, $1,28 à $1,25.

MAIS EN GRENIER—Il n'y en a point en mains. Une charge de 650 boisseaux est arrivée ce matin en transit pour l'Alabama.

PORC—Marché languissant. 200 barils de Mess se sont vendus à $23 25.

VIANDES SALEES SECHES.—Vente à 9 1/8c. la livre.

BACON—Ventes de 25 barriques épaules devant arriver, à 10 1/2 cts, 35 do spot à 10 3/4; 15 demi-barriques clear rib sides à 14.

L'année commerciale a commencé avec les stocks suivants en mains.

Pork—Mess	3,536	barils
autres qualités	255	"
Graisse	1,496	tierçons.
do	3,469	kegs
Bacon—clear rib sides	296	boucauts.
do clear rib sides	190	"
do Epaules	316	"
Jambon—S.C.	853	tonnes.
do Plain	25	"
Viandes sèches salées, au détail et en gros	352	boucauts.

MARCHE AUX BESTIAUX.

1er Septembre 1875.

	Arrivé	Vendu	Stock
Boeufs du Texas	214	186	170
Veaux	81	110	170
Cochons	127	12	121
Moutons	—	—	84
Vaches à lait	—	—	39

Prix des bestiaux.

Boeufs de l'Ouest, par livre grosse, 1ère qual	— à	—
" 2ème	— à	—
Boeufs du Texas nourris au maïs par livre gr... 1re qualité	— à	—
Boeufs du Texas, 2de qualité	— à	—
Cochons de l'Ouest, par liv., gr.	6 à	10
Cochons du Texas, par livre, gr.	5 à	—
Moutons, 1re qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 2de qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux de lait par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux d'un an par tête	[illegible]	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs, prix moyen par livre	—	18
Porc	—	—
Veau	—	—
Mouton	—	—

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 1 SEPTEMBRE 1875.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Knickerbocker, Kemble, New York

ARRIVES.

Steamship (ang) Cordova, Abrams, Liverpool

BATEAUX A VAPEUR.

J A Scudder, Carter, de St-Louis.
Katie, Phelps, d'Argyle
Belle Rowland, Rea, de Shreveport
Walloon, Vallette, du bas du fleuve.
Iberia, Shelton, du bas du fleuve
Oriole, O'Pry, du bas du fleuve
(Arrivages au Nouveau Bassin)
Steamship Lizzie, Felcher Pensacola
Steamer Amite, Adams, Pensacola

MONTANT LE FLEUVE.
(A la Quarantaine)

Steamship Tappahanock, Pendleton, Havane via les ports de la Floride
Barque (esp) Vizcaina, Alvarez, Havane

EXPORTATIONS

NEW YORK—Par steamship Knickerbocker—67 balles coton, divers à ordre

IMPORTATIONS.

HAVANE—par barque Nannie F Bell—580 boucts sucre, 130 caisses sucre à ordre
HAVANE — par goelette Etta & Jessie—580 boucts sucre, 126 caisses sucre à ordre
TUXPAN—par Goelette Wm Layton—165,818 lbs sucre, 11 barils miel, 15 demi barils miel, 406 pièces tustic à ordre

RECU DE L'INTERIEUR.

PENSACOLE — par steamer Amite—divers à ordre
PENSACOLE—Par steamship Lizzie—divers à ordre
ST LOUIS—Par steamer Jno. A. Scudder—divers à ordre
ARGYLE—Par steamer Katie—65 balles coton dont 24 balles coton nouveau, divers à ordre
SHREVEPORT—Par steamer Belle Rowland—28 balles coton, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Walloon—87 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—par steamer Iberia—144 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—par steamer Oriole—95 sacs riz brut, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.—divers à ordre.
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD, —divers à ordre
NEW ORLEANS, & MOBILE RAIL ROAD —divers à ordre
N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R. R —divers à ordre

MEMORANDA.
(Par le Télégraphe.)

New York, 1 sept 1875.
A A. Moulton, agent.
Le steamship Hudson, capitaine Gager, est arrivé ce matin

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Cortes, Freeman ... parti 28 aout
Navire D W Chapman, Miller, ... en charge 3 aout

PHILADELPHIE.

Navire Wyoming, Baker ... en charge 10 aout

BOSTON.

Barque D. H. Hill, Penny ... chargeant 17 aout
Schoner Matilda Krans, Rick ... chargeant 4 aout

MATANZAS.

Goelette Mollie Emma ... parti 14 aout.

LIVERPOOL.

Steamship Cordova, Abrams ... parti 9 aout
Navire Vigilate, Fulton ... expédié 10 aout
Navire Virginia, Barker ... parti 29 juil
Navire Nonquam Dormes, Cousins, expédié 29 juil
Navire Screamer, Austin ... parti 17 juin
Navire L. L. Sturges, Linnekin ... parti 26 juil
Navire Baden, Dunham ... parti 10 aout
Navire Western Empire, Grozier ... parti 11 aout
Barque Anevoca, William ... partie 16 juin
Navire Leamington, Orkney ... parti 28 juil
Barque Fleetwing, Smith ... partie 1er aout

GREENOCK.

Barque Triade, ... partie 9 aout

HULL.

Navire Arcturus, Costillo ... parti 10 aout

LONDRES.

Navire Kentuckian, Dunbar, ... parti 10 aout

DUBLIN.

Navire Kate Davenport, Otis ... parti 11 aout

CORK.

Barque Doseti Dubrovacki, Dalley, parti 4 août.

HAVRE.

Navire Crescent City, Delano ... parti 9 août
Barque Almira Robinson, Tarbox ... parti 7 août

BORDEAUX.

Barque Julie Ernestine, Labarde ... charg 3 août
Barque Comtesse Duchatel, Dupont, charg 3 août
Barque Pegase, Berghout ... partie 18 juil
Barque Polymnie, Coussot ... partie 10 août

MARSEILLES.

Barque Reine des Anges, Pasquet, en char. 14 juil
Barque Danube, Trebuchet ... en charge 1 août

BREME.

Barque Mkel ... chargeant 8 août
Barque Strassburg, Barre ... en charge 20 août

GENES.

Barque Giuseppi Lanata, Guagnino ... en charge (22 juillet)

RIO DE JANEIRO.

Steamship Nelusa ... parti 10 juil
Barque Christianshavn, Djarup ... partie 18 juil

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express ... 7 50 heures A. M.
Malle ... 5 50 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.
Express du soir, tous les jours, à 4 40 P. M.
Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 3 15 P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope ... 7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne ... 7½ h. du matin
Départ du train à Alger ... 8 h. du matin

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR

des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex, Hausse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille Levée No 78;
L. Turle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue de la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Secrétaire-adjoint: Arthur Adam, banque des Workingmen, rue du Canal No 94.
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No. 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No. 166;
E. Guillemet, rue de la Douane No. 53;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
F. Renandin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue St. Andrew No. 248 et Magazine Market.
J. Bayle, rue de Chartres No. 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jario, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Vergniole, rue Decatur No. 73;
P. Canterou, rue Bienville No 441;
P. Macou, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No. 164;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No. 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No. 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;
François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No —;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petitton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudoussat, Passage de la Bourse No 186

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boite No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boite No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boite 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier ou se trouve la boite qui a signalé l'incendie.

Les boites désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippowa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 23.
15 Case à pompe No. 28.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Cirod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No. 10, rue Dumaine.
218 Coin Trémé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 8.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Labarpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poste et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOT

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,394 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et à $2.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne cuit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera retenu par les Etats-Unis.

ARTICLE 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation, par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

Taxes des Licences Municipales pour 1875.

Nous résumons, pour l'information de nos lecteurs, le projet d'ordonnance sur les licences à payer pour l'année 1875:

Banques, $1000; banques ne recevant pas de dépôts, $300 par tête d'associé; prêteurs sur gage, par tête $750; vente ou achat d'espèces ou valeurs, par tête $500; courtiers en argent, valeurs ou assurances, $100; compagnie ou agence d'assurance contre l'incendie, $500; do., maritime, $500; do., de rivière, $500, les compagnies mixtes devant payer pour chaque branche; compagnie ou agence d'assurance sur la vie, $500; inspecteurs d'assurance, $25; compagnie ou entreprise de transport, $100; imprimeries, $25; graveurs, lithographes, $15; journaux quotidiens, $50 par associé; théâtres, &c., $250; troupes nomades, $10 par jour pour 10 jours et $5 par jour additionnel; musées, $300; joueurs d'instruments, $5; machines électriques, $10; propriétaire de courses, $500; cockpits, $250; hôtels $150 par associé; pension privée où l'on vend des liqueurs fermentées ou spiritueuses $100 par associé; logements garnis, $25 par associé; tout endroit mal famé ouvert au public et où l'on vend des liquides, $250.

Maison de commerce en gros $100 par associé; maison de commerce de détail, $25 par associé; groceries en gros ou en détail où seront vendues des liqueurs à la bouteille $100; restaurant, $100, le tout par tête d'associé.

Stalle ou place aux courses, fair grounds, pique-nique, &c., pour débits de liqueurs $5 par jour; sans débit de liqueurs, $2 50; stalle aux marchés pour débit de café, thé, chocolat, aliments cuits, éventaires ou baraques sur la levée, pour fruits, etc., $10.

Presse à coton, $150 par associé; coton gin, $100; piquerie de coton, $100; hangars à sucre, $300, le tout par associé.

Stalle pour débits de tabac et cigares, $10; gazier ou plombier, $15 marchands-tailleurs, $30; tailleurs, $10; matelassiers $10, le tout par associé.

Confiseries où des liqueurs sont vendues à la bouteille, $50, au verre, $100, débits de glace, soda, café, thé, gateaux, $10, aussi par associé.

Agence et courtage de navires, $100, maison d'encan, $100, hôpitaux particuliers, $50, par associé.

Racoleurs de marins, coureurs d'hôtels et de bateaux, $25, fabricants de voiles, $10, charpentiers ou constructeurs de navires, calfats, tonneliers, fabricants de pompes et d'agrès, $10, chacun.

Bains publics, $15, agence de journaux, d'annonces, de cartes ou de publications, $10, agents de billets ou de fret de chemins de fer, $50, par associé.

Loterie par compagnie $2,500; toute agence de loterie, à payer par le principal ou l'agent, $50.

Courtage de produits ou marchandises et de propriétés, $50, chaque; peseurs ou mesureurs, $30; metteurs en bouteilles de liquides, $50, chacun.

Raffinerie $200; entrepôts $75; salles de billards $100; allées de 10 quilles, $50; galerie de tir, $25; scierie, fabrique de planches, chassis ou persiennes $50 par associé.

Remorqueurs ou bateaux à *jobs* dans les eaux de la Nouvelle Orléans $50; chantier de navires sans dry dock $50; dry dock avec ou sans chantier $200 par propriétaire.

Entreprises d'entorremens $100 par associé; agents de bateaux $50; colporteurs ou vendeurs de bijoux faux ou de vêtements et étoffes $50; colporteurs de mercerie, coutellerie, candis, cigares, images, $10.

Entrepreneurs de bâtisses ou de travaux ou sous-entreprenenrs $25; pharmaciens $25; architectes $25; peintres, vitriers, charpentiers, fabricants de citernes $10.

Fonderie de fer et fabrique de machines $150; fonderie de cuivre et fabrique de machines et modèles $50; ferblantier $25; fabrique de machines sans fonderie $15; fabrique de modèles sans fonderie $15; atelier de réparation pour le fer $25; boutique de serrurier, d'armurier, de forgeron $10 par associé.

Laiterie, $20 par associé; débit d'huitre $10, vente d'huitres en gros $50, vente d'huitres cuites $25, bureau de placement $25, vétérinaires, poudreurs, ordinaires, $10; salles pour concerts, bals, réunions $100; toute personne donnant un bal, concert ou une réunion dans un but de profit paiera chaque fois $10.

Toute personne faisant métier d'acheter ou de vendre des animaux devra être munie d'une licence et payer $100, sous peine de $100 d'amende, et en cas de non-paiement de l'amende, d'un mois de prison.

Salon de barbe $10, boulangerie $10, boucher $10, vidangeur $5, blanchisserie $10.

Agents de réclamations, collecteurs, courtiers de douane $25.

Agence commerciale de renseignements $250.

Toute personne ayant des prélarts, charrettes ou des brouettes à louer $25.

Toute personne vendant sur ordre ou échantillons $75.

Galeries photographiques $25. Arrimeurs $50. Marchés particuliers $200. Débit de volailles, gibier, légumes, ailleurs qu'au marché $10.

Chaque abattoir $500.

Toute personne trafiquant au Bazar du marché $10. Débitants de fruits ou de poissons seulement dans un marché $10 de légumes $5.

Avocats, notaires, ajusteurs, chirurgiens, dentistes, sages-femmes, $20.

Cafés, buvettes, cabarets, etc. $100. Cafés avec musique instrumentale $200; do avec musique instrumentale et vocale $300; avec représentations théatrales $1000.

Manèges, vélocipèdromes, cercles à patiner $50.

Toute personne qui exercera plus d'une profession ou métier paiera la licence prévue pour chaque.

Toute profession ou métier non énuméré $10.

Tout wagon d'express ou de transport à un cheval $10; à deux chevaux ou plus $20; tout chariot à un cheval $15, à 2 chevaux ou plus $25; diables à grandes roues $25; charrettes à 4 roues et à ressorts, à un cheval $10, à deux chevaux $15; charrette à bière $15. Tout conducteur d'un véhicule énuméré ci-dessus $10.

Charrette de jardinier $5 par an, charrette ou voiture de laitier $10. Charrette à bras $2 par an.

Voiture de louage $10, cocher de voiture à louer ne stationnant pas sur la voie publique, à un cheval $5.00, à deux chevaux ou plus $10; cocher de voiture à louer stationnant sur la voie publique, à un cheval $10, à deux chevaux ou plus $20.

Tout propriétaire ou cocher d'omnibus ou voiture à passager $50; le propriétaire ou conducteur de tout char employé pour transporter les passagers sur un chemin de fer urbain $10.

Ecurie $50.

L'ordonnance repète les anciennes prescriptions sur la tenue, le numérotage et l'éclairage des voitures. La section 70 est ainsi conçue:

Sec. 70. Toutes les licences imposées par cette ordonnance sont pour l'année finissant le 31 décembre 1875. L'émission de licences de six mois, à partir de juillet 1875, est autorisée.

Les licences ne sont pas transférables.

L'ordonnance repète les anciennes prescriptions relatives au non paiement des licences, aux pénalités, à la non responsabilité de la ville. Nous regrettons que le Conseil n'ait pas eu le temps de refaire toute cette partie de l'ordonnance qui renferme beaucoup de choses erronées sur les droits respectifs des citoyens et des autorités municipales, mais nous espérons que la Législature en finira avec le système des licences et que celles de 1875 seront les dernières que les contribuables auront à payer.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

APPAREIL SELTZOGÈNE D. FÈVRE
Breveté, 12 Médailles

Simple, solide, gracieux, facile à porter, à manœuvrer, à rafraîchir, pas de métal ni de caoutchouc en contact avec l'eau à boire.

Avec cet Appareil on prépare soi-même et sans que les poudres soient jamais mélangées à l'eau à boire, Eau de Seltz, Eau de Vichy (Soda Water), Limonades gazeuses, Vins mousseux de THESSIER-FEVRE gendre et successeur rue St-Honoré 398 PARIS

Pour éviter les imitations et les contrefaçons exiger la marque: D. FÈVRE

En vente chez MM. les Pharmaciens, Droguistes et Magasins d'articles de Paris.

LES SOURCES CHAUDES,

(WARM SPRINGS,)

Dans le comté Madison, partie Ouest de la Caroline du Nord.

Ces sources sont à quatre milles de la ligne du Tennessee, sur les bords de la rivière French Broad au beau milieu des plus hautes montagnes de l'Est du fleuve Mississipi, dans un pays qu'on a surnommé, avec raison, la Suisse de l'Amérique.

L'HOTEL n'est inférieur à aucun de ceux des villes d'eau des Etats-Unis; les eaux sont LIMPIDES, PUISSANTES, MINÉRALES et ÉLECTRIQUES, (température de 102 à 104 degrés Fahrenheit); elles égalisent la circulation, stimulent les organes de la sécrétion, et, le plus souvent, opèrent une guérison radicale de la goutte chronique et aiguë, des rhumatismes, de la paralysie, de la dyspepsie, de la névralgie, de la syphilis secondaire, de la scrofule, des maladies de peau et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

Il y a aussi, près des sources chaudes, une source froide dont la contenu de dépôt et la température se rapprochent beaucoup des eaux sulfureuses jaunes de la Virginie; l'odeur sulfureuse en est beaucoup plus forte. On s'y rend aisément, de toutes les villes du Sud, par les lignes de chemin de fer qui convergent dans le Tennessee oriental par la voie de la Mobile, de Montgomery, d'Atlanta, de Knoxville & Morristown, Tenn. Orient.

Les billets d'excursion ou pour tout le trajet se vendent dans toutes les villes du Sud, à raison de trois cents par mille.

PRIX DE LA PENSION:

$40 par mois, $12 50 par semaine et $2 par jour. Moitié prix pour les enfants au-dessous de 10 ans, au-dessus de 2 ans et les domestiques de couleur.

J. A. SAMPLE, directeur général.

Les personnes qui désireraient avoir les brochures et les circulaires sont priées de s'adresser au directeur ou aux pharmaciens de la ville.

Association.

BUREAUX, No 46 de la rue Vieille-Levée.

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux prévisions de la Charte la New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations dans l'année expirée le 30 septembre 1874—fin de la troisième année fiscale.

Total des bénéfices réalisés sur les bâtisses, du 1er octobre 1873 au 30 septembre 1874		2,349 [illegible]
Intér apter octobre 1873 au 30 septembre 1874		5,021
Dépenses générales, taxes, loyer, etc du 1er oct. 1873 au 30 sept. 1874	5,401 [illegible]	
Escompte provenant de billets payés avant l'échéance	241 45	
	5,642 81	7,361 [illegible]
Montant pour couvrir les dépenses générales do		1,281 [illegible]
		5,642 81

L'Association à l'actif suivant:

Billets payables tous les mois garantis par première hypothèque et privilège du vendeur	99,071 38½
Effets à recevoir	7,160 15
Propriétés foncières	947 25
En caisse	68 63½
Divers débiteurs	2,764 70
Installations	1,000 00 111

PASSIF.

Actions payées en plein	77,350 00
Actions payées en partie	5,239 00
Compte de scrip	4,150 00
Dividende No 1 non réclamé	1,273 20
Divers créanciers	1,787 [illegible]
Compte de dépots	595 20
Surplus de l'actif	20,657 42 111062

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA

Banque Nationale de l'Etat

A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A la clôture des affaires, le Vendredi 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,416,377 24
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	586,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	23,836 64
Dû par des agents de rachat et de réserve	66,316 12
Dû par d'autres banques nationales	22,257 80
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	23,561 97
Propriété foncière, meubles et installations	151,249 75
Primes payées	65 000 00
Echanges pour le Clearing House	284,961 94
Billets d'autres banques nationales	52,420 00
Petite monnaie, y compris les nickels	2,846 90
Espèces, y compris des billets du Trésor payables en or	18,329 42
Billets, legal tender	250,852 00
Cinq pour cent, fonds de rachat	26,000 00
Dû par le trésorier des Etats Unis autres que le fonds cinq pour cent de rachat	6,000 00
Total	$3,292,221 96

PASSIF.

Capital	$65 0,000
Surplus	32,156
Billets de banque nationale, non-payés	580,000 00
Dividendes non-payés	9,289 15
Dépôts individuels	1,787,642 60
Dû à d'autres banques nationales	41,176 57
Dû à des banquiers et des banques d'Etat	70,962 36
Total	$3,292,221 96

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit ta exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 11 janvier 1875.

THEO. GUYOL, Notaire Public

Exact—Témoins:

HARMON DOANE,
ALF. MOULTON,
SAM'L FRIEDLANDER.
Directeurs

Taxes Spéciales de Revenu Intérieur Etats-Unis, du 1er mai 1874 au 30 avril 1875.

Bureaux du Revenu Intérieur, Washington, D. C. 16 Février 1874.

LA LOI DU 24 DECEMBRE 1872, requière que toute personne engagée dans toute espèce d'affaires, vocation ou emploi qui la rend sujette à la taxe spéciale, de se procurer et de placer en évidence une étampe dénotant le payement de la dite taxe spéciale pour l'année taxable commençant le 1er mai 1874, avant de commencer ou de continuer les affaires après le 30 avril 1874.

Les taxes comprises dans les clauses de la loi ci-dessus mentionée, sont les suivantes:

Rectificateurs	$ 200
Débitants de liqueurs au détail	25
Débitants de liqueurs en gros	100
Débitants de liqueurs (malt) en gros	50
Débitants de liqueurs (malt) en détail	20
Débitants de tabac en feuilles	25
Débitants au détail, de tabac en feuilles	5
Et sur les ventes au-dessus de $1,000, 50 cents pour chaque piastre excédant la somme de $1,000.	
Débitants de tabac à chiquer	
Fabricants d'alambics	
Et pour chaque alambic fabriqué	
Et pour chaque serpentin fabriqué	
Fabricants de tabac à chiquer	
Fabricants de cigares	
Pacotilleurs vendant du tabac, première classe, (ayant plus de deux chevaux	
Pacotilleurs vendant du tabac, seconde classe (ayant deux chevaux	25
Pacotilleurs vendant du tabac, troisième classe (un cheval)	1
Pacotilleurs vendant du tabac, quatrième classe, allant à pied ou par les voies publiques	10
Brasseurs de bière faisant moins de 500 barils	50
Brasseurs de bière, faisant 500 barils ou plus	10

Toute personne ainsi sujette à la taxe, qui négligera de se conformer aux réquisitions ci-dessus, sera passible de sévères pénalités.

Les personnes ou les maisons de société dans le premier district de la Louisiane, sujettes au payement des taxes spéciales ci-dessus désignées doivent s'adresser à S. A. STOCKDALE, collecteur du Revenue Interne, chambre No. 5, Douane de la Nouvelle-Orléans, et se procurer l'étampe ou les étampes de la taxe spéciale qui leur est nécessaire, avant le 1er mai 1874, sans autre avis.

J. W. DOUGLAS,
Commissaire du Revenu Interne

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:

Hommes ... 236
Femmes ... 52—soit 288

Pendant cette période, le bureau a reussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes ... 135
Femmes ... 56—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Bausset, ainsi que messieurs Jas et Ousacha, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière offre à ces messieurs ses sincères remerciement.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 140.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873 ... $ 177 65.
Reçu en 12 mois (bal et cotisations ... 2,367 75—$34[illegible]

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas ... $ 160 40
Secours en argent à divers nécessiteux ... 62 10
Aux inondés de la Louisiane ... 50 00
Cours d'anglais, 12 mois à $15 ... 180 00
Location du bureau, employé ... 1,112 55
Annonces, imprimés ... 76 56—1681 60

En caisse aujourd'hui, 12 décembre 1874 ... 819 80.

J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 29 Août 1875.

A
Alvares Agustin Hernandes
Antonolo Ferdinando
Aubertin Julien
Annoberie Giovanni

B
Batavalle Giuseppe
Barichini Jean Lanito
Bastien Nicolas
Bettencourt Faustino Ant
Bosch & Cie
Boure P

C
Castieri Giovanni
Castillo S F C
Creda G
Crine Alberto
Criscenza Luciano
Cattraro Felice

F
Fernandes Victoriano
Fernandes Louis
Fernandes J & J

G
Ghisalberti Geo Batta
Giordono Benedetto

J
Jourdan Henri

L
Lasiani Tommaso
Léon Tormalino
Longuefosse Pierre
L Est Martial

M
Marechal Antoine
Macatusi Antonino
Michel Philippe
Melun Bernard
Molleveaux Edouard
Morgan Lorenzo
Manta Vicenzo
Mercutino Antonino

N
Negroth Domingo
Nougué Pierre

P
Palmisano Giuseppe
Panepinto Lorenzo
Paton Jean
Prates Rafael
Pujol Ancher

R
Rutty Mr
Ramines Miguel

S
Sant Antonio
Spano Giuseppe
S Yori Juan
Songeron Jules

T
Tempin Mr

V
Valdés Jasto
Vignes Pierre
Vivier J
Varon Eugene

LISTE DES DAMES.

C
Cazelar E Mlle
Calligari Mme

E
Ema Mme

G
Guillaume Louisa Mme
Guinaud Anaïs Mme

N
Nunez Valentine Mme

R
Raith Sophie Mme

S
Serena O Mme

T
Tourday Caroline Mlle

SIROP DE DIGITALE de LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.).

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir, — Paris.

DÉPÔTS: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. SÉGUIN — MENTEUSE — DUCONGÉ, droguistes; NEW-YORK: M. COURCHET, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

DRAGEES AU LACTATE DE FER DE GELIS & CONTE

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en Juillet 1858, que les Dragées de Gélis et Conté sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou Pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

DÉPÔTS: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. SÉGUIN — MENTEUSE — DUCONGÉ, droguistes; NEW-YORK: M. COURCHET, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

RACAHOUT DES ARABES de DELANGRENIER de PARIS

Guérit les maux d'estomac et d'intestins, rétablit les convalescents, fortifie les enfants et les personnes délicates, et par ses propriétés analeptiques il préserve des fièvres jaunes et typhoïdes. — Dépôt: A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé, droguiste, et M. Menteuse.

GRIMAULT et Cie

PHARMACIENS

8, rue Vivienne, PARIS

Tous les produits de notre maison sont fabriqués et dosés avec le plus grand soin, dans notre usine modèle de Neuilly, sous la direction de M. LECONTE, docteur en médecine, agrégé de la Faculté, ex-pharmacien de 1re classe des hôpitaux de la ville de Paris, ancien préparateur au Collège de France des cours de physiologie du professeur CLAUDE BERNARD.

SIROP et VIN de QUINQUINA FERRUGINEUX

Médicaments toniques et reconstituants des plus estimés; ils ont l'avantage de réunir sous une forme agréable et sans décomposition, le fer associé au quinquina, pour le traitement de toutes les affections dues à l'appauvrissement du sang. Ils sont précieux pour les jeunes personnes délicates et difficiles à se développer.

ÉLIXIR DIGESTIF de PEPSINE

Poudre de Pepsine

La pepsine est une des plus récentes découvertes scientifiques dans la thérapeutique. Agissant principalement sur les organes de la digestion, elle possède la propriété de faire digérer pour ainsi dire sans le secours de l'estomac. La boîte qui contient 12 paquets coûte 50 c., meilleur marché que toute autre préparation. Elle fait ainsi cesser les inconvénients d'une mauvaise digestion, et même disparaître les vomissements des dames enceintes.

GUARANA ou PAULLINIA

DE GRIMAULT ET Cie

Substance végétale entièrement inoffensive qui guérit immédiatement les migraines, maux de tête, névralgies, ainsi que les diarrhées chroniques, rebelles ou cholériformes. La boîte qui contient 12 paquets coûte 50 c., meilleur marché que toute autre sachet.

PASTILLES PECTORALES

AU SUC DE LAITUE ET LAURIER-CERISE

De Grimault et Cie

Bonbon délicieux et agréable à la vue, contenant les deux principes les plus calmants de la matière médicale, employé avec succès contre la toux, la grippe, les bronchites, la coqueluche, etc.

SIROP de RAIFORT IODÉ

DE GRIMAULT ET Cie

Considéré comme le meilleur succédané de l'huile de foie de morue. Il résulte d'expériences faites dans les principaux hôpitaux de Paris que ce sirop a toujours donné des résultats supérieurs à ceux de cette huile si répugnante aux malades.

Il n'existe pas d'enfants lymphatiques sujets à l'engorgement des glandes ou aux autres inconvénients d'une faiblesse de constitution, qui n'aient employé ce sirop sans en éprouver les meilleurs résultats.

PHOSPHATE de FER LIQUIDE

DU DR. LERAS

Il renferme dans sa composition les éléments constitutifs des os et du sang; c'est le plus rationnel des ferrugineux. Il convient aux jeunes filles les plus délicates dont le développement est tardif; et comme sa principale action est de restituer au sang appauvri le fer qui lui manque, et aux os, le phosphate qui fait leur base, il est conseillé aux personnes débiles, soit que cette débilité provienne de maladie ou de quelque autre motif. Il s'emploie toujours avec des résultats surprenants.

De TOUT TEMPS les préparations balsamiques ont joui d'une vogue méritée pour guérir les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Irritations de Poitrine. Le *Sirop et la Pâte de Sève de Pin, de Lagasse*, qui contiennent les principes balsamiques et résineux du Pin Maritime extraits par la vapeur, sont aujourd'hui les produits les plus recherchés contre ces affections et sont de beaucoup supérieurs aux Pâtes et Sirops de Tolu, de Goudron, etc.

Le GUARANA GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris, est un médicament d'une efficacité incontestable contre les *Migraines, Maux de Tête et Névralgies*; un seul paquet délayé dans un peu d'eau sucrée suffit le plus souvent pour faire disparaître ces divers accidents et guérit les *Coliques* et la *Diarrhée*.

VERS INTESTINAUX: Les Dragées vermifuges de Santonine de Grimault et Cie offrent aux mères, sous la forme d'un bonbon aussi agréable au goût qu'à la vue, un remède sûr et efficace pour délivrer les jeunes enfants des vers intestinaux, qui sont si souvent la cause des convulsions. Ils ne contiennent pas de calomel (mercure) comme la plupart des dragées dites végétales.

Les PASTILLES DIGESTIVES de BURIN du BUISSON réunissent sous forme d'un bonbon agréable, les principaux éléments qui opèrent la digestion dans l'estomac. Il résulte d'expériences comparatives faites par un grand nombre de médecins, dans les hôpitaux de Paris, qu'elles sont souvent supérieures aux pastilles dites de Vichy, au sous-nitrate de bismuth, à la magnésie calcinée et au charbon végétal, pour guérir toutes les maladies de l'estomac et les mauvaises digestions.

QUEL EST le MEILLEUR des FERRUGINEUX? La réponse est facile: les Pilules et Dragées sont d'une déglutition difficile et traversent souvent l'estomac et les intestins sans être dissoutes: les Poudres et Sirops à base, soit de Fer réduit, soit de Lactate de Fer, noircissent les dents, en altèrent l'émail, et provoquent la constipation. — Seul le *Phosphate de Fer de Leras* n'a aucun de ces inconvénients; il est liquide, analogue à une eau minérale, sans goût ni saveur de fer, se mélange très-bien avec le vin, renferme dans sa composition les éléments des os et du sang, et est adopté par l'élite des médecins du monde entier pour la guérison des maux d'Estomac, Pâles Couleurs, appauvrissement du Sang, auxquels les dames et les jeunes filles délicates sont si souvent sujettes.

Le NOUVEAU BONBON PECTORAL, connu sous le nom de Pastilles au Suc de Laitue et de Laurier cerise de GRIMAULT ET Cie, jouit à Paris d'une immense réputation. Ces pastilles contiennent les deux principes les plus calmants et en même temps les plus inoffensifs de la matière médicale, et leur goût très-agréable les fait recommander non-seulement aux enfants, mais aussi aux grandes personnes. Elles ont en outre la propriété de ne s'altérer sous aucun climat.

M. le Dr BONNARIO, médecin de l'hôpital des vénériens de Lyon, après de nombreuses expériences sur les *Capsules et Injection au Matico*, de MM. Grimault et Cie, pharmaciens à Paris, donne les conclusions suivantes dans la *Gazette médicale de Lyon*:

« De nos jours, la vertu curative du copahu et du poivre de Cubèbe est de plus en plus discutée et amoindrie, et s'ils ont été jusqu'ici les médicaments les plus employés contre les écoulements blennorrhagiques, ils ne peuvent plus prétendre à en être considérés comme les spécifiques. Nos observations et nos travaux nous font certifier que les Capsules et Injections au Matico préparés par Grimault et Cie, sont douées d'une efficacité réelle dans le traitement des écoulements. »

DRAGEES DE CUBEBINE au COPAHU de LABÉLONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS

Ces Dragées, qui ont pour base le principe actif du *Poivre de cubèbe* uni au *Copahu* pur, ne fatiguent pas l'estomac. Elles arrêtent promptement les *Ecoulements blennorrhagiques* les plus rebelles, même ceux qui ont résisté au Cubèbe et au Copahu pris isolément.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

DÉPÔTS: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. SÉGUIN — MENTEUSE — DUCONGÉ, droguistes; NEW-YORK: M. COURCHET, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73 CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16; half-yearly, $8; quarterly, $4 00.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship NEW ORLEANS, Dearborn, commander

Will leave her wharf, foot of Toulouse street, Sunday, Sept. 5, at 8 A. M.

PASSAGE ... $55

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON.

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 25 cents. Children under 12 years 10 cents. Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.	FROM THE LAKE
o'clock A. M.	o'clock A. M.

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

C. H. ALLEN
Gen'l Superintendent

GEO. MERZ,

OLD BASIN BREWERY

Corner Villeré and Toulouse Streets.

THE demand for my BEER and ALE being constantly on the increase, I have placed, for the convenience of dealers and families, an Order Box at the entrance of the Merchants' Exchange next to the office of Messrs. D. E. Girardey & Co Orders left there will be attended to at all hours

Sun Mutual Insurance Company

PAID UP CAPITAL ... $500,000

—FROM THE—

NINETEENTH

Annual statement for 1874.

NET amount of earned premiums and discount and interest		$634,276 47
Losses, expenses, taxes, &c.	$195,888 78	
Reserve fund $19,000 and dividend on capital 10 p. c.	59,626 54	
		$255,515 30
Net profit		$78,961 17
ASSETS of the Company estimated at their cashed marked value: Stocks, Bonds, Loans and Bills Receivable		$409,370 9
Cash on hand and premiums in course of collection		129,775 71
		$539,146 77

Dividend paid on stock ten per cent. per annum and on participating policies twenty-five per cent payable in cash.

This old and reliable Company is issuing policies on Fire, River and Marine risks on the most favorable terms. All losses promptly adjusted and settled upon liberal terms at their office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1874.

ISO. G. GAINES, JAMES I. DAY,
E. J. HART, GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP
HUGH WILSON, LIONEL C. LEVY,
R. BISCOE, JAMES BYRNES
A. BALDWIN J. L. HARRIS
CHAS. MACREADY, GEO. JONAS,
W. E. SEYMOUR, W. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER, L. ALOUS,
B. W. TAYLOR, SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS, ISAAC L. HAAS,
D. FATJO, T. L. AIREY.
J. WEIS.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux Magasins Blancs,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 75—1 an Nlle-Orléans.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1874.

Le Conseil d'administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (29 novembre 1874).

L'attention des sociétaires est particulièrement appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins à domicile:

1er District jusqu'à "Louisiana Avenue."
2me " Pont du Bayou.
3me " Abattoirs.

Puis sur l'augmentation du nombre des Docteurs chargés du service médical de la Société qui aujourd'hui sont au nombre de quatre.

Le Docteur J. Tonatre, ayant charge de l'Asile, offre de donner des consultations à tous les Sociétaires qui viendront à l'Asile, à l'heure de sa visite.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse, au 30 novembre 1873, était de		$ 941 66
Reçu depuis cette époque pour cotisations et admissions		11,554 38
Total des recettes		$12,496,04
A déduire pour les dépenses pendant la même période: Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 131 78	
Gardien de l'Asile	2,879 20	
Médecins	1,505 56	
Pharmaciens	1,862 22	
Secrétaires	300 00	
Annonces, impressions et frais de bureaux	112 65	
Collecteur (sa commission)	1,111 20	
401 Bons de secours	2,020 00	
Lingerie et ustensiles	107 00	
Provisions	517 14	
Réparations et 1 citerne	265 55	
Gaz, charbon et bois	166 80	
Inhumations	289 00	
Funérailles	291 00	
Remboursement de huit actions et les intérêts	104 00	$11,493 33
Balance en caisse ce jour		$1,002 74

Caisse de Bienfaisance.

La balance du 30 novembre 1873 était de	$278 20	
Reçu depuis cette époque	501 60	$2,279 08
A déduire: 12 admissions à $11 00		462 0
Balance en caisse		$817 8

Cette caisse depuis sa fondation a payé l'admission de 94 membres.

Actif de la Société:

L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux	$72,330 00
A déduire 50 actions à $10 00	500 00
Actif net	$71,830 00

Rapport du Comité d'Admission.

Le 30 novembre 1873 la Société se composait de	1158 membres
Admis depuis cette époque	148 — 1313 membres
Sur lesquels il faut déduire: Démissionnaires	5
Décédés à l'Asile	5
Décédés à domicile	34
Rayés aux assemblées générales	206 — 226
Effectif actuel	1092 membres

Classés ainsi qu'il suit:

Membres honoraires	20
Pensionnaires à l'Asile	
Sociétaires suspendus	15
Fils de sociétaires	22
Veuves	60
Membres actifs	966 total égal 1092 membres

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 401 Bons de secours représentant la somme de $2020.00.

Service Médical.

Le rapport du Docteur J. Tonatre chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 40 Sociétaires qui ont séjourné 2444 journées.

Pour le second district, le Dr. J. Tonatre a donné ses soins à 400 Sociétaires qui pendant leurs maladies ont nécessité 1574 visites.

Le Docteur A. de Rosidès, chargé du 3ème District, a soigné 153 malades qui ont exigé 620 visites.

Enfin celui du Docteur H. D'Aquin a qui est confié le 1er et 4ème Districts constate qu'il a donné ses soins à 300 malades et qui ont occasionné 828 visites.

Le rapport du Comité de Surveillance, composé à tour de rôle par quinzaine des différents membres du Conseil d'administration n'ont dénoncé aucune plainte dans le service administratif, médical ou intérieur.

Le Conseil d'administration avant de terminer son rapport annonce le résumé des secours accordés aux sociétaires depuis la fondation de la société jusqu'à ce jour:

Malades soignés à l'Asile 5390 qui y ont séjourné 60778 journées.

Malades soignés à domicile 5555 qui ont nécessité 49032 visites.

Secours en espèces $24,176 00.

Le Service administratif, pour l'année 1875, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 29 novembre:

MM. Jh. Girod, Président, rue Dumaine 72.
F. Tujague, Vice-Président, 14, rue Chartres
N. Bouvier, Trésorier, 42 rue Ste. Anne.
A. Paris, 86, Bourgogne, } Formant le comité de finances.
J. Leblanc, 266, Vieille-Levée,
J. Schweitzer, 166, Royale,
J. Soudain, 211 Orleans, } Formant le comité de secours.
L. Minville, 110 Ste-Anne
M. Manadi, 141 St-Louis,
A. Lafond, 109 Bourbon,
J. Rivard, 112, St-Pierre, } Formant le comité d'admission.
J. P. Carrère 180 Bourbon,

Le Conseil en terminant ce rapport informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. Simon, coin Toulouse et Chartres, chez M. Bouyer, ou 213 rue Ste-Anne.
Collecteur—F. P. Chabert, 534, rue de Chartres,
Gardien de l'Asile—Jh. Dufant.
Médecins—Pour l'Asile Dr. J. Tonatre,
1er et 4ème Districts: Dr. A. W. de Rosidès, résidence 413 Decatur.
Office Coin Magasins et Natchez.
2me District Dr. H. D'Aquin 49 Remparts.
3me District Dr. A. de Rosidès, 187 Bayou Road.

MERCHANTS MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

104 Canal Stree[t]

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEM[ENT]

In conformity with the requirements [of their] charter, the Company publish the follow[ing state]ment:

Permiums received during the year end[ing May] 31, 1875, including Unearned Premium previous year:		
On Fire Risks		$569,6[illegible]
On Marine Risks		52,5[illegible]
On River Risks		55,983
Total Premiums		$678,160
Less Unearned Premiums		121 [illegible]
Net Earned Premiums 31st May 1875.		$556,692
Losses paid— On Fire Risks	$257,344 41	
On Marine Risks	47,682 44	
On River Risks	32,344 05	
	$337,470 90	
Taxes	36,009 98	
Reinsurance and Return Premiums	26,849 72	
Expenses and fifteen per cent rebate less interest.	54,938 07	
		454,280
Profit		$102,4[illegible]

The Company have the following assets

Real Estate	$282,5[illegible]
City Bonds	216,11[illegible]
Bank, Railroad and other Stocks	73,611
Notes secured by mortgage and pledge	327,279
Bills receivable	83,917
Premium in course of collection	94 404
State Bonds	650 01
Insurance Stock	19,124 46
Stock of Vallette Dry Dock Company.	10,400
Mortgage Bonds, Turners' Association	2,000
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall	5 000
Cash on hand	106,587
	$1 225,899

The above statement is a just, true and correc[t] transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 15th day of June, 1875. JAMES FAHEY, N. P.

At a meeting of the Board of Directors held on the 14th day of June, 1875, it was resolved to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of 10 per cent per annum on their stock.

DIRECTORS:

P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte. June 16—

TWENTY-SIXTH ANNUAL STATEMENT.

OF THE

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,

New Orleans, May 22, 1875.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1875.

Fire premiums	$201,365 [illegible]	
Marine premiums	42,244 53	
River premiums	112,134 [illegible]	$354,767 76
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		276,137 74
Losses paid and estimated—including all known and unpaid— On fire risks	$6[illegible] 347 66	
On marine risks	15,447 22	
On river risks	55,553 91 — $140 345 55	
Taxes, expenses, rebate in lieu of participation, less interest, discount, etc	[illegible]	[illegible]
Leaving (after paying 10 per cent interest on capital stock		$ [illegible]

The company have the following assets:

Bills receivable	$43,673 01
Loans on bond and mortgage	[illegible]
Loans on pledge at call	137,459 [illegible]
Cash in Bank	63,036 [illegible]
Real estate	[illegible]
City bonds, bank and other stocks	[illegible]
Premiums in course of collection, suspense account, etc	[illegible]
Total assets	[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary,

Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of May, 1875.

WM. H. HOLMES,
Second Justice of the Peace,
Parish of Orleans, La.

The Board of Trustees Resolved, That after paying the Annual interest of 10 per cent. on the Capital Stock of the Company, that a dividend of THIRTY PER CENT. be paid in CASH on and after the 14th day of June next to those parties insuring with the company entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Jos. Bowling,
Edw. J. Gay, Jno. M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forcheimer,
Jos. B. Wolfe, R. B. Post,
Edw. Pilsbury, John E. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Jos. Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Edward Nalle,
Geo. W. Sentell, A. Levi.
24mai—

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS (Home and Agencies) DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.

On fire risks	$485,120 [illegible]	
On marine risks	88,962 65	
On river and inland	94,[illegible] 68	
		$ [illegible] 91
Less reserved for unterminated risks December 31, 1874	166,601 53	
Return premiums	33,[illegible] 73	
		[illegible] 19
Add interest account		

Home and Agencies.

Deduct reinsurances	$45,103 90
Fire losses	$181,144 53
Marine	57,432 43
River and inland losses	51,427 45
	270,004 71
General expenses	53,[illegible]
Taxes	19,4[illegible]
Commissions	35,550 [illegible]
Rebate	51,4[illegible]
	475,[illegible]
Net profits	$[illegible]

The company has the following assets:

Cash	$ 65,060 [illegible]
Premiums in course of collection	92,133
Pledges and mortgage notes	211,568
Bills receivable for premiums	12,481 04
Bonds, city and other	129,616 53
Stocks, gas and other	44,09[illegible]
Agencies' premiums in course of transmission	9,[illegible] 21
Due by insurance companies	7,290 61
Real estate, corner Camp and Canal	70,000
Other real estate	70,532 64
Branch office, Third District, premium in collection	1,673 70
Suspense account	3,670 14
	$786,[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reserved for unterminated risks, Dec. 31, 1874	166,601 53
Interest and dividends uncollected	6,727 15
Claims against the company	4,293 [illegible]
	$677,[illegible]
Surplus more than sufficient to cover depreciation	80,92[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 15th day of January, 75.

JOHN LE MONNIER,
Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 16 1875.

J. W. HINCKS, Secretary.
Jan17—60

BILAN DU

Louisiana National Bank

DE LA NLLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,646,310
Bons des Etats-Unis	906,000
Autres bons	237,171
Propriétés foncières	213,297
Dépenses courantes et taxes payées	37,883
Dû par des agents de rachat et de réserves	444,292
Dû par des banquiers et des banques	204,116
En caisse	1,230,828
	$4,921,496

PASSIF.

Capital	$1,000,000
Surplus	206,000
Profits et pertes	182,005
Dépôts individuels	2,612,421
Circulation	787,821
Dû à des banques et à des banquiers	123,145
	$4,921,496